

Réf: Dossier 291760

Avis de constitution

SOCIETE « BALLO PHARMA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY SICOI  
RIVIERA PALMERAIE NON LOIN DE LA PHARMACIE DU  
MARCHE DE SICOI LOT 43 ILOT 26, Lot 43, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BALLO PHARMA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
REPRESENTATION  
IMPORTATION  
DISTRIBUTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUE  
ET COMPLEMENTS ALIMENTAIRES  
DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY SICOI  
RIVIERA PALMERAIE NON LOIN DE LA PHARMACIE DU  
MARCHE DE SICOI LOT 43 ILOT 26, Lot 43, Ilot 26

Dirigeant(s) M DJOBO ADJE WILFRIED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02304 du 08/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27659/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

